

Vive le piratage ? - 1/2

Les derniéres attaques des majors de l'industrie du disque, suivis parfois par quelques éditeurs de jeu contre les logiciels peer to peer (Article Zdnet, 01net) montrent la fébrilité de ces compagnies.

N'est ce pas une vision à court terme et finalement contre productive ?

S'adapter au nouveau réseau d'échange que propose Internet ne serait il pas une solution plus simple et moins couteuse ?

Par définition on ne peut rien contre le vrai peer to peer : il se trouvera toujours une communauté de codeurs qui coderont des programmes qui permettront un échange direct de fichiers entre deux machines distantes.

Il n'y a rien de nouveau techniquement : la seule nouveauté réside dans la diffusion massive de ce type de programmes.

J'ai tendance à croire que ce'piratage'profite plus à la musique qu'elle ne lui nuit, même chose ailleurs pour les jeux vidéos.

Les quelques plumes laissées par les compagnies de disque ou éditeurs de jeu vidéo sont compensées par une augmentation des marchés connexes. Au niveau'macro économique'le piratage est certainement une source de richesse pour l'ensemble des industriels plus qu'il n'ait une perte.

Les emplois perdus à gauche sont crés à droite : finalement tout le monde s'y retrouve.

Sans le piratage, l'industrie du PC n'aurait jamais autant prospéré.

Il parait évident que le'Kazaaen'va developper sa culture musicale en découvrant souvent au hasard des recherches d'autres musiques. Aucune étude n'a été faite sur le sujet mais je ne suis pas sur que les ventes de CDs se soient'au total' effondrées depuis l'arrivée du peer to peer.

Certains gros titres ont, peut etre, vus leurs ventes baisser mais le marché ne pousse t il pas à se diversifier?

Ne parlons pas des ventes de Graveur Cds, de Cds, de balladeurs MP3 (on sait trés bien que le MP3 est avant tout un format'pirate').

Le combat des majors est perdu d'avance et ne ferra que quelques victimes prises au hasard, mais n'aura aucun effet sur la population de pirate : c'est à dire tout le monde.

Il n'y a pas un utilisateur de PC qui n'ait pas eu sur son disque dur un MP3 pirate ou entre les mains un jeu piraté.

Pour les moins de 30 ans, le piratage est une normalité : aucune campagne de sensibilisation ne pourra jamais avoir de prises sur des habitudes ancrées au plus profond de nos inconscients.

Je ne parlerai même pas des bienfaits du piratage dans les pays aux prises avec de fortes difficultés économiques : il participe activement à la diffusion d'un savoir faire informatique dans des couches de la population qui n'aura jamais pu y avoir accés sans ça.

En cela il est un gage de démocratisation de l'informatique : cela n'empêchera plus tard ces mêmes compagnies d'y vendrent des produits ciblés sur une population'éduquée'à l'informatique ; éduqué oui mais



Vive le piratage ? - 2/2

grace au piratage avant tout.

Bien sur, il est nécessaire qu'il soit mis en place des structures qui protégent la création, au sens large, et qui rémunérent les auteurs.

Ainsi imaginer des systémes de redistribution plus subtiles est donc un des chantiers d'avenir.

Mais mettre des protections lourdes, couteuses sur des produits de consommations courantes ne va renforcer que la fuite technologique des nouveaux pirates technophiles qui y trouveront toujours une parade : dans cette course sans fin ce sont les consommateurs qui y perdront...